



DECLARATION CGT

Commission Accident de Travail/Maladies Professionnelles (AT/MP)

le 02 octobre 2013

Nous allons sans surprise, voter contre ce Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Pour une raison essentielle, il s'inscrit globalement dans la récession et l'austérité.

Il tourne le dos aux nécessaires changements attendus par le monde du travail et ne participe en rien au processus économique et sociale d'aide à la sortie de crise. Le gouvernement poursuit comme précédemment la mise en avant de solutions qui, depuis de trop nombreuses années, nous ont conduites dans l'impasse actuelle.

Cruelle percussio n de l'histoire à l'instant où le retour de la Sécurité sociale est à l'ordre du jour avec, ce vendredi 4 octobre, une prise de position inédite et historique des Présidents de Caisses nationales. Ils ont justement choisi ce vendredi, jour anniversaire de la naissance de notre maison commune, la Sécurité Sociale pour produire une tribune de presse. Ils y stigmatisent le côté profondément et injustement réducteur de la référence rituelle au déficit. Ils expriment leur détermination à promouvoir les résultats du travail de tous au service du vivre ensemble et de la justice sociale, et ils rappellent à ceux qui les oublieraient l'identité et les valeurs de cette grande maison. Quel décalage avec ce projet de loi...

Mais nous n'allons pas boudier notre plaisir de voir ce débat refaire surface et sourire devant le réveil de celles et ceux qui ont contribué, par leur politique, à remettre en cause les fondamentaux de nos organismes. Mais pas de polémique, revenons au PLFSS tourné sur les enjeux AT/MP.

Notre branche est équilibrée d'un cheveu, sans aucune manœuvre pour s'engager avec plus de détermination dans des actions au service des entreprises et des salariés. Aussi, nous allons renouveler notre proposition de l'année dernière : voir l'apurement du déficit engagé de manière distinct. En clair, qu'un pourcentage soit dédié à la dette afin que ne soit pas systématiquement aliéné nos capacités d'action.

Pourquoi ne pas ouvrir une discussion pour avancer des propositions afin de s'engager dans cet épurement de la dette ? Pour, s'il le faut en 2015, modifier la réglementation.

Nous allons proposer que la fourchette haute de la commission DIRICQ (*commission chargée de remettre au Parlement et au Gouvernement un rapport évaluant le coût réel pour la branche maladie de la sous-déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles*) soit retenue dans le budget, soit 1 110 millions d'euros. En vue de compenser en partie la sous déclaration des AT/MP.

Mais nous le savons tous, ce n'est pas seulement par le jeu des transferts que l'on conduit une politique. Aussi, il serait temps de se mobiliser pour combattre le mal travail, sous toutes ses formes.

Car, les dépenses atteintes en termes de réparation compromettent l'avenir même du système. La réparation seule est une impasse humaine et financière. Elle signe l'échec pour une société qui se voulait exemplaire.

Encore un mot concernant le FIVA :

L'année dernière on a réduit le fonds de roulement, cette année à l'avoir trop réduit, on l'augmente !

Méthode de gestion pas très lisible d'autant que l'Etat, cette année comme l'année dernière, ne participe pas au financement. Nous sommes dans un scandale absolu car comment ce gouvernement peut-il mépriser à ce point ses propres agents en se défaussant de ses responsabilités financières.

Nous exigeons que l'Etat finance le FIVA (*Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante*) sous peine de ne pouvoir donner de leçon à personne quand on est incapable de s'appliquer à soi ce que l'on exige des autres. La crise est aussi la perte du sens moral.

Enfin l'annonce des réductions de moyens est confirmée. Effectifs et budgets de fonctionnement vont être impactés. Depuis des mois nous n'avons cessé d'alerter sur le sens donné par ce gouvernement en s'attaquant pour la première fois à la prévention. C'est une faute politique majeure qui va compromettre l'avenir du monde du travail et envoyer un signal négatif aux équipes qui chaque jour œuvrent à donner le meilleur aux services des entreprises et des salariés. Un signal négatif aux organisations syndicales au moment où l'enjeu de la Convention d'Objectifs et de Gestion est à l'ordre du jour.

Toutes les confédérations ainsi que les organisations patronales ont votées contre, hormis la CFDT qui a pris acte du PLFSS